



**\*\*\* OBJECTIF \*\*\***

**Définir l'ensemble des règles qui permettront au défi robot de se dérouler de façon équitable et en harmonie.**

- Article 1. Le "Défi Robot" s'inscrit dans le projet de la classe de troisième.
- Article 2. Chaque équipe est constituée de 3 ou 4 élèves d'une même classe (les équipes sont constituées par le professeur).
- Article 3. Chaque défi consiste à faire évoluer un robot sur une piste, d'une zone de départ jusqu'à une zone d'arrivée pour certaines pistes suivant le défi à relever.
- Article 4. Le robot doit s'arrêter seul dans la zone d'arrivée sinon une pénalité de 10 secondes sera ajoutée au temps du parcours.
- Article 5. Chaque robot doit être autonome. Aucune commande à distance n'est admise.
- Article 6. La piste sur laquelle évoluera le robot devra mesurer 118 cm en longueur et 115 cm en largeur
- Article 7. Le classement «performances» sera établi en fonction du temps mis pour effectuer le parcours défini en annexe et de la distance parcourue dans le temps imparti. Le temps du trajet ne doit pas excéder 3 minutes.
- Article 8. Chaque équipe a droit à 2 essais chronométrés sur la piste. Seul le temps du meilleur essai sera pris en compte.
- Article 9. En cas de blocage, **un arbitre** peut intervenir 2 fois au maximum en remettant le robot en position de départ sur la piste, le chronomètre continuant le décompte du temps.
- Article 10. Aucun élément ne peut être *ajouté* sur la piste une fois que celle-ci est validée.
- Article 11. En parallèle, pour évaluer l'esthétique du robot un classement «design» sera établi.
- Article 12. La position des éventuels obstacles devra être précisée.
- Article 13. **Les arbitres doivent rappeler les règles avant chaque duel.**
- Article 14. **Les arbitres ne peuvent pas appartenir à une équipe qui concourt.**
- Article 15. Le matériel mis à disposition des groupes est sous leur entière responsabilité.
- Article 16. Chaque équipe sera identifiée par un NOM associé à un LOGO.
- Article 17. **Dans la promotion de troisième, les quinze élèves les plus performants en programmation seront sélectionnés pour participer au défi robot.**
- Article 18. **Les robots peuvent contenir n'importe quelle marque de pile rechargeable ou non**
- Article 19. **Les robots peuvent réaliser un parcours sans être habillé d'un design**
- Article 20. **Les arbitres ont pour mission d'actionner les robots en début de parcours.**
- Article 21. **Deux arbitres par pistes doivent être présents lors d'un duel. Un par équipe.**
- Article 22. **Les équipes doivent se tenir prête à concourir en fonction du planning préétabli**
- Article 23. Vous devrez utiliser les caractéristiques des robots qui vous sont proposés sans apporter de modifications.
- Article 24. **Dans la promotion de troisième, les cinq élèves les plus volontaires seront sélectionnés en tant que reporter pour filmer, interviewer et photographier le déroulement de la journée du défi robot.**
- Article 25. **Dans la promotion de troisième, les cinq élèves ayants conçus et fabriqués les meilleurs designs seront sélectionnés pour présenter leur travail et donc participer au défi robot.**
- Article 26. Les trois meilleurs design allié à leur identité visuelle (nom, logo,...) représenteront notre collège.